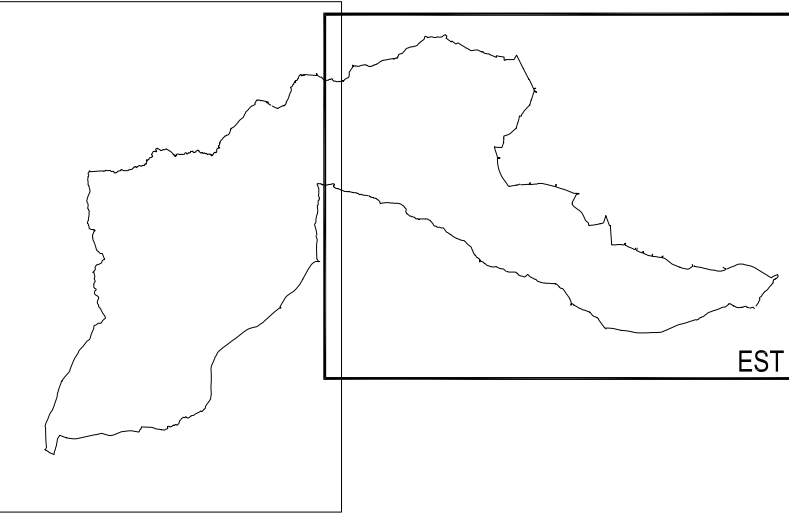


COMMUNE
de
CEZAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE
EST
1/5000



PIECE N° 4.II a

P.L.U.	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
ELABORATION	Le 23/03/06	Le 28/02/2012	Le 29/03/2013
MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1	Le 05/06/15		Le 21/06/2016

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DECISION MUNICIPALE
EN DATE DU :

Le Maire :

Etudié par :
URBANhymns

Place du Marché - 19130 SAINT-SAULZONT
Tel : 05 48 91 48 05 - mail : contact@urbanhymns.fr

EMPLACEMENTS RESERVES

n°	Destinataire	Objet
1	Commune	Création d'un accès à la zone de loisirs
2	Commune	Création d'un cheminement piéton à zone de loisirs
3	Commune	Extension d'équipements publics
4	Commune	Création d'accès à la zone 2AU
5	Commune	Création de chemin piéton et son accompagnement paysager
6	Commune	Extension cimetière
7	Commune	Réaffectation dans le domaine public d'une voirie et ses réseaux
8	Commune	Création d'une réserve incendie
9	Commune	Création d'une réserve incendie
10	Commune	Création d'une réserve incendie
11	RFF	Emprise liée à la LGV

LEGENDE

Zones urbaines

- Ua** CENTRE ANCIEN DENSE
- Ub** TISSU PAVILLONNAIRE SPONTANE OU ORGANISE

Zones à urbaniser

- 1AU** ZONE A URBANISER VOUEE A L'ACCUEIL D'HABITAT
- 2AU** ZONE A URBANISER A LONG TERME VOUEE A L'ACCUEIL D'HABITAT
- 1AUx** ZONE A URBANISER VOUEE A L'ACCUEIL D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Zones agricoles

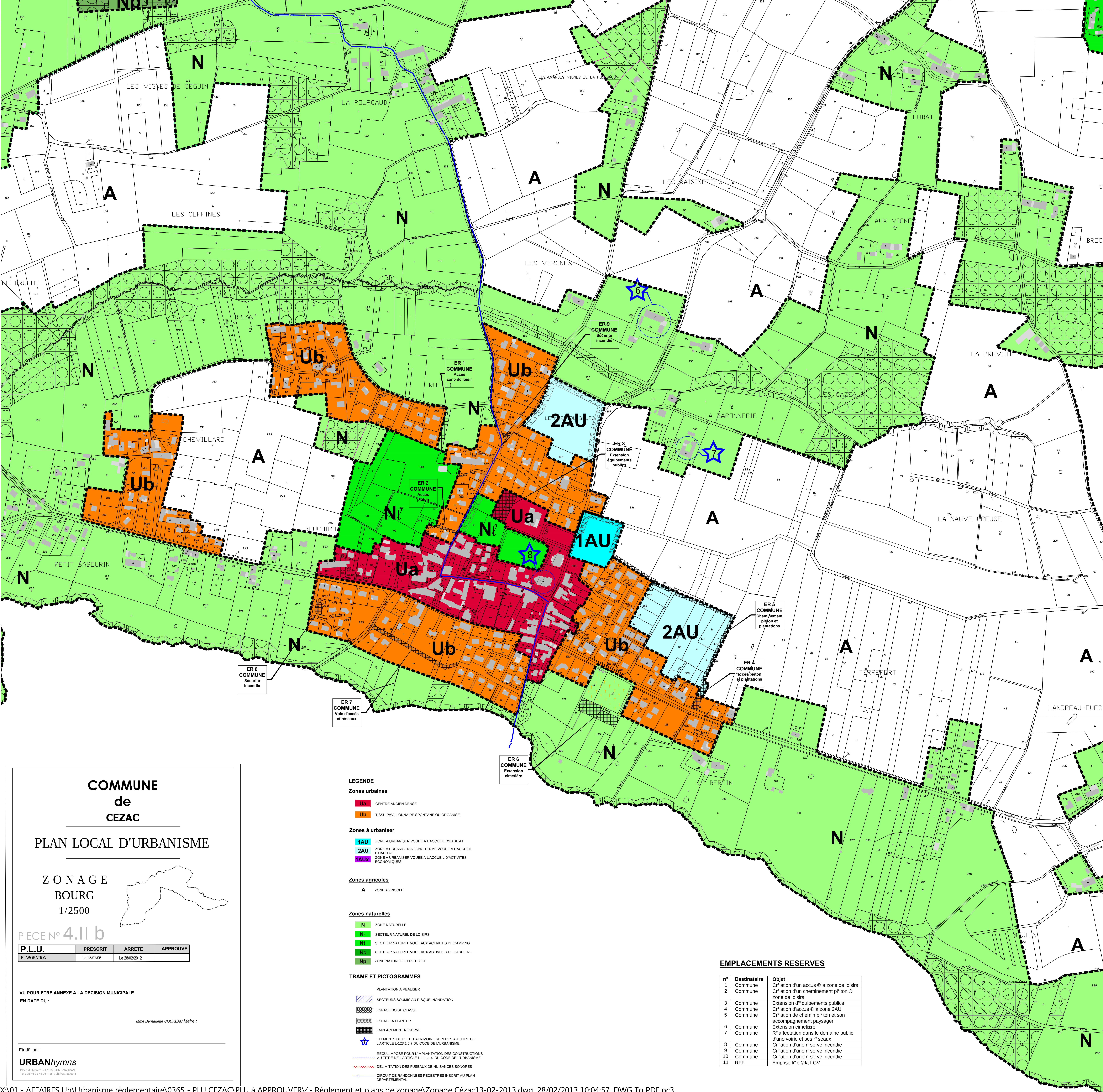
- A** ZONE AGRICOLE

Zones naturelles

- N** ZONE NATURELLE
- Nr** SECTEUR NATUREL DE LOISIRS
- Nt** SECTEUR NATUREL VOUE AUX ACTIVITES DE CAMPING
- Nc** SECTEUR NATUREL VOUE AUX ACTIVITES DE CARRIERE
- Np** ZONE NATURELLE PROTEGEE

TRAME ET PICTOGRAMMES

- PLANTATION A REALISER
- SECTEURS SOUMIS AU RISQUE INONDATION
- ESPACE BOISE CLASSE
- ESPACE A PLANTER
- EMPLACEMENT RESERVE
- ELEMENTS DU PETIT PATRIMOINE REPERES AU TITRE DE L'ARTICLE L-123.1.5.7 DU CODE DE L'URBANISME
- REPERAGE DE BATIMENT POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN CHANGEMENT DE DESTINATION AU TITRE DE L'ARTICLE L123.1.5 DU CODE DE L'URBANISME
- RECUIL IMPOSE POUR L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS AU TITRE DE L'ARTICLE L-111.1.4 DU CODE DE L'URBANISME
- DELIMITATION DES FUSEAUX DE NUISANCES SONORES
- CIRCUIT DE RANDONNEES PEDESTRES INSCRIT AU PLAN DEPARTEMENTAL



COMMUNE
de
CEZAC

PLAN LOCAL D'URBANISME

ZONAGE
BOURG
1/2500

PIECE N° 4.II b

P.L.U.	PRESCRIT	ARRETE	APPROUVE
ELABORATION	Le 23/02/06	Le 28/02/2012	

VU POUR ETRE ANNEXE A LA DECISION MUNICIPALE

EN DATE DU :

Mme Bernadette COUREAU Maire :

Etudié par :

URBANhymns

Place du Marché - 17100 SAINT-SAUVANT
Tél : 09 40 91 46 05 - Mail : urh@urbanhymns.fr

LEGENDE

Zones urbaines

- Us CENTRE ANCIEN DENSE
- Ub TISSU PAVILLONNAIRE SPONTANE OU ORGANISE

Zones à urbaniser

- 1AU ZONE A URBANISER VOUEE A L'ACCUEIL D'HABITAT
- 2AU ZONE A URBANISER A LONG TERME VOUEE A L'ACCUEIL D'HABITAT
- 1AUX ZONE A URBANISER VOUEE A L'ACCUEIL D'ACTIVITES ECONOMIQUES

Zones agricoles

- A ZONE AGRICOLE

Zones naturelles

- N ZONE NATURELLE
- N SECTEUR NATUREL DE LOISIRS
- N SECTEUR NATUREL VOUE AUX ACTIVITES DE CAMPING
- N SECTEUR NATUREL VOUE AUX ACTIVITES DE CARRIERE
- Np ZONE NATURELLE PROTEGEE

TRAME ET PICTOGRAMMES

- PLANTATION A REALISER
- SECTEURS SOUMIS AU RISQUE INONDATION
- ESPACE BOISE CLASSE
- ESPACE A PLANTER
- EMPLACEMENT RESERVE
- ELEMENTS DU PETIT PATRIMOINE REPERES AU TITRE DE L'ARTICLE L-123.1.5.7 DU CODE DE L'URBANISME
- RECUIL IMPOSE POUR L'IMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS AU TITRE DE L'ARTICLE L-111.1.4 DU CODE DE L'URBANISME
- DELIMITATION DES FUSEAUX DE NUISANCES SONORES
- CIRCUIT DE RANDONNEES PEDESTRES INSCRIT AU PLAN DEPARTEMENTAL

EMPLACEMENTS RESERVES

n°	Destinataire	Objet
1	Commune	Création d'un accès à la zone de loisirs
2	Commune	Création d'un cheminement piéton à la zone de loisirs
3	Commune	Extension d'équipements publics
4	Commune	Création d'accès à la zone 2AU
5	Commune	Création de chemin piéton et son accompagnement paysager
6	Commune	Extension cimetière
7	Commune	Réaffectation dans le domaine public d'une voie et ses réseaux
8	Commune	Création d'une réserve incendie
9	Commune	Création d'une réserve incendie
10	Commune	Création d'une réserve incendie
11	RFF	Emprise linéaire à la LGV

